

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2015

L'an Deux mil quinze, le huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, CHATEAU, JACQUELIN, MARTIN, MONEYRON, VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames AUDIN, DESCOINS, Monsieur TABARAN

ABSENTE : Madame VERNAUDON

POUVOIR : de Madame AUDIN à Monsieur JACQUELIN

SECRETAIRE : Monsieur LAGNEAU

Une minute de silence est observée en préambule à la réunion de conseil suite aux attentats du 13 novembre 2015 survenus à Paris.

I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

Monsieur Véniat rappelle le problème de container au cimetière.

Le procès verbal est adopté sans autres réserves.

II - SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal approuve le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Allier tel qu'il est présenté par le Préfet et est favorable à l'arrivée au sein de Moulins Communauté, de Dornes et Saint Parize.

Le Conseil regrette toutefois que certaines communes vont perdre un certain nombre de délégués.

Une délibération est prise en ce sens.

III - CONVENTION AVEC LA CAF - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La nouvelle convention avec la CAF de l'Allier est acceptée. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette nouvelle convention. Une délibération est prise en ce sens.

IV - DIVERS

Ambroisie : l'Agence Régionale de Santé demande à ce que des délégués référents sur la commune soient proposés : Julien Martin - Dominique Bonniaud - Eric Garnier.

Carte Communale : l'Enquête publique suit son cours, ainsi que le dossier. La Carte Communale de Saint Ennemonde devrait être applicable mi 2016.

V- QUESTIONS DIVERSES

- Au cimetière, un sapin est à tailler avant qu'il ne prenne trop de volume
- La journée d'information sur le dossier des éoliennes n'aura pas lieu le mardi 15 décembre, elle est reportée à une date ultérieure.
- Un devis pour la pose de bordures de trottoirs rue de la Paix sera demandé (virage route Aurouer).
- La Commission des chemins se réunira le samedi 9 janvier 2016 à 10h00 en Mairie.
- La cérémonie des vœux 2015 aura lieu le lundi 28 décembre 2015 à 19h00 à la Salle des Fêtes. Il n'y aura pas de repas après la cérémonie.

La séance est levée à 21h00.